



Compte-rendu Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le lundi 22 mai 2017

Lieu : La Bibliothèque, Mairie d'Aigaliers

14h - 16h30

CA de l'Association (par ordre alphabétique) : Catherine Arnoult, Claude Huguet - Bordel, Jim Cluchey, Yves Engrand, Nicole Gaüzère, Claire Lasserre, Jean-Pierre Lasserre, Patricia Matisson, Thérèse Martin-Dath, Florence Meillat, Liliane Rosenthal.

Invitée : Lydie Krause

Excusée : Véronique Peron, Jean-Claude Trimintin

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion:

- du CA du 30 mars 2017
→ approuvé à l'unanimité

2. Élaboration des dossiers CLAS et EVS :

- Dossier CLAS

Suite à la réunion d'un comité restreint, celui-ci a été envoyé mardi dernier par internet pour avoir, dans un premier temps, un accord de principe sur sa constitution. Dès le retour de son aval, il sera signé par la présidente et envoyé officiellement. Quelques points à noter dans le dossier CLAS :

->pour l'action 1 : aide à la scolarité : nous informons la CAF du départ de Mme Girod, la personne qui avait en charge l'activité à Baron et avertissons que Madame Marie Ducatel prendra le relais pour la fin de cette année scolaire et pour l'année prochaine.

->pour l'action 2 : aide à l'anglais : nous informons également la CAF de la cessation d'activité de la Roulotte Polyglotte, en précisant que nous sommes en recherche d'un intervenant de langue maternelle anglaise, ayant les compétences pédagogiques d'encadrement de jeunes. Nous proposons une instruction sous une forme ludique avec l'appui de tablettes informatiques. Nous élargissons notre action aux primaires CM1 et CM2 ainsi qu'au collège pour les 6ème et 5ème.

- Le questionnaire de fin d'année adressé aux parents nous a amené un seul retour, conscients que nous devons avoir leur avis, nous les inviterons au goûter de fin d'année afin d'instaurer un dialogue.

- Tout ceci nous a amené à augmenter notre demande de subvention qui passera à 6500€.

- Dossier EVS

- Jim a déjà travaillé avec Sophie sur le diagnostic du territoire, la présentation de l'Association et le bilan des 4 années passées, précisant qu'il a choisi de couvrir la période du 1^{er} septembre 2013 au 30 juin 2017.

- Il reste à corriger les sections mentionnées ci-dessus et de rédiger le nouveau programme pour la période 2018-2021.

- La présidente nous rappelle qu'un comité restreint doit de nouveau se réunir pour travailler à la finalisation de ce dossier, faire naître de nouveaux projets, pour que le dossier soit remis à nos partenaires. Une réunion est fixée au lundi 12 juin à 14 heures.

- Pour élargir les activités du REAAP, la présidente propose d'aller rencontrer, accompagnée de la vice-présidente, la présidente de l'Association « les petites mains » à Uzes. Cette action a pour but un partenariat. Nous avons des locaux et eux des conférenciers et une habitude de mener des activités rencontre parents-enfants.

- Selon Jim, le dossier devrait être envoyé aux mairies des 3 communes, à notre contact de la CAF (M.Chamson) et à Sarah Fontes de la FFR du Gard. Cette dernière a déjà lu le dossier précédent et aura sans doute des commentaires sur celui-ci.

- Jim préconise aussi l'organisation de réunions avec la mairie d'Aigaliers, Sarah Fontes et M.Chamson pour présenter et discuter du dossier avant l'envoi définitif pour le mois d'août. Une commission de la CAF devrait pouvoir statuer sur notre demande courant octobre 2017.

- Ces propositions sont adoptées à l'unanimité par le C.A.

3 -Point sur la Comptabilité :

Notre trésorier nous explique la mise en place d'un nouveau logiciel BANK PERFECT pour la bonne marche de l'Association. Celui-ci a pour objectif de regrouper des informations, c'est un outil de saisie et de stockage des écritures qui va nous permettre de ventiler nos dépenses et recettes par rapport aux subventions reçues entre autres. Ce logiciel est un logiciel libre et n'est pas à proprement dit payant, mais on peut faire un don à l'auteur, qui donne quelques fonctionnalités supplémentaires et une licence reconnue. Yves propose un don de 50€. Le C.A vote à l'unanimité pour cette somme.

Notre trésorier nous informe que suite à la récente réunion du bureau qui l'a autorisé à utiliser des virements, il a pris un abonnement bancaire Cyber Plus au coût de 5€ par mois pour effectuer des virements et ainsi limiter les frais associés au nombre de chèques émis.

Ces virements sont fait à l aide d'un boîtier, d'une carte et un code PIN.

Le C.A vote à l'unanimité cette action à la condition que seules les personnes qui ont signature sur le compte détiennent le code PIN et/ou la carte, en l'occurrence la présidente, le trésorier et le secrétaire adjoint.

4 - Indemnités départ retraite Lydie :

Nous demandons à Lydie de quitter le Conseil afin de délibérer sur le montant de son indemnité de départ. Notre trésorier nous fait part de ses recherches : dépendant de la Convention des animateurs socioculturel et ayant 89 mois d'ancienneté, l'Association doit verser une indemnité de départ à la retraite de 1430€.

Le C.A après concertation, vote à l'unanimité une indemnité totale de 2000€ prenant en compte les qualités et les bons services de Lydie.

5 - Organisation du binôme avec Sophie au mois de juin et salaires :

Sophie travaillera en binôme avec Lydie à partir du lundi 29 mai aux mêmes jours et horaires que Lydie soit 20 heures par semaine jusqu'à fin juin.

La présidente nous fait part du souhait de Sophie de ne pas travailler les mercredis après-midi. C'est très pénalisant pour l'Association, beaucoup de parents de jeunes venant ce jour-là. La présidente propose que le bureau qui se réunit le 12 juin profite de ce moment pour rencontrer Sophie à ce sujet.

6 - Demande de subvention 2 000 euros pour projet informatique bibliothèque

Une aide pour un achat informatique pour préparer la mise en réseau des bibliothèques de la CCPU concernant la bibliothèque est possible. Le montant maximal est de 2000 € et cette subvention est à la charge de la mairie pour 75% et à la CCPU pour le reste. La mairie se charge de constituer le dossier et Jim leur a transmis un devis d'un montant d'environ 1200 € après étude de nos besoins. Le C.A vote à l'unanimité cette décision.

7 - Les activités

- Pour la sortie randonnée du 15/16 mai : 14 personnes – beau temps sortie réussie.
- Sortie botanique 12 personnes – beau temps, bons animateurs, sortie réussie.
- Stage Aquarelle 13 participants, stage très réussi
Le C.A. vote à l'unanimité son renouvellement, notre présidente va prendre une date avec Bernard Vollmy pour l'automne.
- Via Ferrata 14 personnes dont 7 jeunes – beau temps sortie réussie – Deux participantes ont pris une échappatoire pendant le parcours. Toutes les activités ont enchanté les personnes présentes.
- Pour les activités prévues fin juin :
- A Goudargues, proposition de location de canoë pour 20 personnes, parcours de 7 km, pour un coût total de 160€. Jim soulève la responsabilité que l'on pourrait avoir, cette activité est non encadrée. Une recherche juridique sera à l'étude avant de lancer cette activité.
- Claude se renseigne pour une activité canyoning pour le mois de juillet en vue de cibler les grands ados.
- Logistique portes ouvertes au jardin du 28 mai :
- Jean-Pierre prend en charge l'installation des panneaux de signalisation.
- Yves se joint à lui pour prendre en charge bancs et tables et voir si la mairie peut les emmener, Wolfgang, le mari de Lydie peut se joindre à eux.
- La mise en place sur place s'effectuera à partir de 10 h le 28 mai.
- Pour les cours de poterie qui se termine le 23 mai, une demande des participants pour avoir des cours supplémentaires a été exprimée. Le C.A vote à l'unanimité deux cours supplémentaires.
- Retour du questionnaire : devant l'insuccès des retours (un seul reçu), Thérèse prendra en charge avec l'aide de Sophie courant juin, l'élaboration d'un nouveau questionnaire destiné à nos adhérents.

8 - Questions diverses :

Catherine fait part d'une demande de Jean-Marc Molimard pour associer nos adhérents à une manifestation qu'il organise le 23 juillet pour une visite du jardin médiéval à Uzes et une séance de films sur le monde sous marin, tout cela étant en gestation, pas plus d'éléments.

La présidente explique que nous ne pouvons que contribuer à poser des affiches car cela n'est pas une activité de notre Association.

9 - Date du prochain Conseil d'Administration

La prochaine réunion se tiendra le 3 juillet à 14h00 à la bibliothèque d'Aigaliers.

Le Conseil d'Administration s'est terminé à 16 h 30.